

Membres de la CPDP



La Commission Particulière du Débat Public rassemble des compétences variées et complémentaires, en prise avec le thème traité. Il s'agit en toute indépendance de favoriser l'expression de chacun, d'enregistrer et d'étudier l'ensemble des contributions produites à cette occasion. Cette mission se double d'un travail d'enquête à travers des réunions thématiques régulières pour traiter les différents aspects du débat.

Pour remplir ce rôle, la CPDP sur la RN13 associe des hommes et des femmes aux profils variés :

M. Roland Peylet

Président, conseiller d'État

M. Jean Culdaut

architecte et commissaire enquêteur

M. Michel Gaillard

ingénieur et ancien dirigeant d'entreprise

Mme Marie-Françoise Sevrain

consultante en environnement et commissaire enquêteur

M. Jean-Pierre Tholon

trésorier payeur général honoraire et médiateur financier

M. Michel Lacôte

secrétaire général

La commission ne se prononce pas sur le fond du projet, mais veille au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets.



cpdp
Commission particulière

du débat public
RN 13 à Neuilly-sur-Seine

www.debatpublic-rn13.org